

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 12 juillet 2025 à Malabo (République de Guinée Equatoriale), sous la présidence de Monsieur Ivan BACALE EBE MOLINA, Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la République de Guinée Equatoriale.

Au cours de ses travaux, le Comité Ministériel a examiné l'état de mise en œuvre des résolutions et décisions de ses précédentes sessions, et pris connaissance de la conjoncture économique de la CEMAC ainsi que des perspectives à court et moyen termes.

Il a également pris note des évolutions récentes dans le cadre de la coopération entre les Etats membres de la CEMAC et le Fonds Monétaire International (FMI) et encouragé la poursuite des discussions entre les partenaires techniques et financiers, les Etats membres et les institutions communautaires sur les mesures et réformes structurelles nécessaires pour renforcer la stabilité du cadre macroéconomique de la CEMAC.

En outre, le Comité Ministériel a autorisé la poursuite de l'appui financier de la BEAC à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

Après avoir pris connaissance du rapport de l'audit du concours lancé en 2022 pour le recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur (AES) de la BEAC présenté par le Cabinet RSM France, le Comité Ministériel a décidé d'annuler ledit concours et invité le Gouvernement de la Banque Centrale à organiser un nouveau concours dans les meilleurs délais et le respect des exigences de transparence requises.

Par ailleurs, le Comité Ministériel a adopté le Règlement CEMAC relatif aux conditions d'exercice et à la supervision de l'activité des Caisses des Dépôts et Consignations (CDC) dans la CEMAC et le Règlement CEMAC relatif au traitement des comptes inactifs et des avoirs en déshérence dans les livres des établissements assujettis à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) ainsi que le Rapport annuel 2023 de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Enfin, le Comité Ministériel a pris note du plan d'action du Groupe d'Action Financière (GAFI) pour l'amélioration de l'efficacité du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) et du Rapport d'étape des visites de travail de haut niveau dans les pays de la juridiction du GABAC. /-



Le Président du Comité Ministériel,

Ivan BACALE EBE MOLINA